



LES BIENVEILLANTES

« Les Bienveillantes »

Créé en 2019 par deux entreprises, l'objectif est d'aider les projets d'intérêt général liés à la réduction des inégalités et au mieux vivre ensemble, grâce au soutien d'entreprise partenaires. EBVO – Les Bienveillantes est un fonds de dotations.

BULLETIN D'ADHÉSION

M^{me} / M. : -----

Entreprise : -----

Adresse : -----

E-mail : -----

RÉGIME FISCAL ASSOCIATIF :

La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et a instauré un dispositif fiscal attractif pour favoriser le développement des fonds de dotation. Lorsqu'une Entreprise fait un don, elle bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires H.T avec une possibilité de reporter l'excédent sur 5 ans en cas de dépassement du plafond. Le bénéficiaire peut également consentir une contrepartie en nature au donateur (diffusion du logo, don en marchandises ou en services...). Ainsi, un don de 1 500 € entraîne une baisse d'impôt sur les sociétés de 900 €, soit un coût net de 600 € pour l'entreprise.



LES BIENVEILLANTES

Je vous apporte le soutien de mon Entreprise par mon adhésion à :
EBVO – Les Bienveillantes par le versement d'un don de :

QUATRE NIVEAUX DE DON

Nous vous proposons **4 niveaux de dons** pour vous permettre de choisir le type d'engagement convenant le mieux à votre entreprise. Outre les avantages spécifiques que nous avons associés à chaque catégorie, vos dons bénéficient d'une fiscalité particulièrement incitative.

- **Acier** : 200 € après déduction fiscale, soit adhésion de 500 €
- **BRONZE** : 600 € après déduction fiscale soit une adhésion de 1500 €
- **ARGENT** : 1 000 € après déduction fiscale soit une adhésion de 2500 €
- **OR** : 2 000 € après déduction fiscale soit une adhésion de 5000 €

J'effectue le paiement par :

- Chèque bancaire à l'ordre de EBVO – Les Entreprises Bienveillantes :

LES BIENVEILLANTES
14 rue du Petit Albi
95520 Osny

- Virement bancaire :

IBAN : FR76 1027 8063 4900 02054040 171

BIC : CMCIFR2A

Crédit Mutuel de Saint Ouen L'Aumône

Pour une adhésion _____ Merci de nous faire parvenir le reçu
fiscal qui nous permettra de déduire 60 % d'impôt du montant de l'impôt sur les sociétés.

À _____ le _____

Signature



LES BIENVEILLANTES

CHARTRE DES ADHÉRENTS

EBVO – Les Bienveillantes

Les bienveillantes est un fonds de dotation qui a vocation à rassembler les entreprises qui souhaitent venir en soutien aux associations du territoire. Il porte leurs paroles et leurs enjeux dans l'intérêt commun de leur mission au service de l'intérêt général. Il participe à la valorisation de leur contribution sociétale. Il aide le secteur à se professionnaliser et l'encourage dans sa recherche d'efficacité.

Les Entreprises adhérentes sont des acteurs indépendants engagés au service du bien commun, par un acte d'affectation irrévocable, qui s'inscrivent dans une démarche à long terme en faveur d'une société plus inclusive, solidaire et durable.

Ils partagent les valeurs communes prônées par EBVO : Intégrité, Transparence, Responsabilité et Générosité. Ils agissent dans l'écoute et le respect des bénéficiaires et dans un esprit de partage et d'ouverture.

Les entreprises adhérentes mènent leur mission en conformité avec la législation en vigueur.

En adhérant à EBVO – Les Bienveillantes, les entreprises s'engagent à vivre et faire vivre ces valeurs communes, à partager les bonnes pratiques au service du territoire et à rester à l'écoute des enjeux sociétaux. Ils s'engagent dans une démarche de progrès et de partage avec les autres membres du réseau.

Franck BESSON – Président

Nom Prénom

Structure représentée Fonction

Date et Signature

Pour plus d'information contactez-nous : 06.03.28.55.57 – contact@ebvo.fr

EBVO – Dec 2021

	Adhésion Acier : 200 € 500€ avant déduction fiscale	Adhésion Bronze : 600 € 1500€ avant déduction fiscale	Adhésion Argent : 1 000 € 2500€ avant déduction fiscale	Adhésion Or : 2 500 € 5000€ avant déduction fiscale
Accès gratuit au repas « Prestige » annuel.	1	3	4	6
5% de réductions sur les produits et services proposés par les autres Entreprises Bienveillantes.	★	★	★	★
Apparition du logo d'entreprise sur les supports de communication des Entreprises Bienveillantes.	★	★	★	★
Accès offert aux petits déjeuners rencontres (1 fois par mois).		★	★	★
Votre entreprise nommée au travers des publications des Entreprises Bienveillantes sur les réseaux sociaux.		★	★	★
Intervention de l'association au sein de l'entreprise pour expliquer le projet et le partenariat.		★	★	★
Présentation de l'entreprise dans le dossier de presse des Entreprises Bienveillantes (une page).		★	★	★
Séance de remise de chèque devant la presse ou les salariés (à l'occasion de la soirée annuelle de l'entreprise).			★	★
Invitation d'un collaborateur de l'entreprise sur le terrain pour témoigner de l'utilisation réelle des fonds.			★	★
Encart publicitaire dans le programme de l'évènement.			★	★
Présence de l'entreprise et du dirigeant dans un comité de réflexion ou dans les instances de gouvernance.				★
Banderoles ou panneaux publicitaires sur le lieu des événements organisés.				★
Présence de l'entreprise sur un stand le jour J				★
Distribution d'échantillons ou de goodies de l'entreprise à titre gracieux.				★
Invitation des salariés, des clients de l'entreprise lors d'une soirée spéciale.				★